

DIVISER POUR MIEUX RÉGNER ...

Le patronat sait très bien qu'il a abusé de nous, et que nous sommes en droit de nous révolter. Pour éviter ça, tout est fait pour nous isoler, nous individualiser. **Il ne faudrait pas que les salariés discutent entre eux de leurs conditions de travail, de leur salaire, de l'inflation, de la future réforme des retraites...**

Partout les mêmes méthodes pour nous faire taire et nous isoler : **rotation des équipes, horaires de pause imposés, mise en concurrence des salariés, chronométrage, flicage...**

... JUSQU'À NOUS EMPÊCHER DE CONTESTER !

Le conflit actuel dans les plateformes pétrolières l'a encore montré, les médias et le gouvernement, au service des grands groupes capitalistes, jouent le jeu de la division. En inversant les rôles en accusant les salariés, les faisant passer pour des nantis. Alors que ce sont des victimes et qui demandent à récupérer l'argent que la direction de Total leur a volé !

Une limite a été franchie par le gouvernement, annonçant faire procéder aux réquisitions des salariés des raffineries et dépôts des préfectures. Elles sont en cours depuis mercredi 12 octobre. **Cette procédure déjà condamné par l'Organisation Internationale du Travail constitue une atteinte au droit de constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.**

Ils ont volé nos salaires ! Ils veulent voler nos retraites ! Et ils veulent nous interdire de contester ?

Le 18 octobre envoyons un message fort au gouvernement et au patronat :

Nous ne les laisserons pas continuer à nous appauvrir !

Nous ne les laisserons pas nous infantiliser !

Nous ne les laisserons pas nous diviser !

TOUT AUGMENTE!
SAUF NOS SALAIRES,
PENSIONS, ALLOCATIONS.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
MARDI 18 OCTOBRE**

ET ON CONTINUERA JUSQU'À LA VICTOIRE

- ✓ **POUR** l'augmentation immédiate des salaires, pensions et minimas sociaux
- ✓ **POUR** un SMIC à 1700€, et des salaires indexés sur les prix !
- ✓ **POUR** la défense de nos libertés fondamentales et du droit de grève !

10H30
ANGERS : PLACE DU RALLIEMENT
CHOLET : DEVANT LA SOUS-PREFECTURE

